



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ (STS)

Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR Sciences
de Santé



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Généralités sur les études de sage-femme, la réforme en cours

La Maïeutique est la discipline médicale universitaire des sages-femmes, elle correspond à l'ensemble des soins prodigués par les sages-femmes. Elle est inscrite dans le code de l'Éducation depuis 2010, à côté de médecine, pharmacie et odontologie.

La sélection d'entrée dans les études de sage-femme suivent le même processus de sélection que médecine depuis 2001. C'est en 2015 que les études en Sciences Maïeutique sont reconnues au grade de Master 2 (5 ans d'études).

IMPORTANT Depuis la rentrée universitaire 2024-2025 les études de sage-femme passent à 6 ans (grade licence, grade master, 3ième cycle cours de un an). Aussi le premier diplôme de Docteur en Maïeutique sera délivré à l'issue de l'année universitaire 2028-2029. Les étudiants sages-femmes en Ma2 de l'année universitaire 2024-2025 sont concernés par la réforme. Tous les autres étudiants qui ont intégré avant 2024-2025, sont rentrés soit en Maïeutique 3, 4 et 5 : **ils ne sont pas concernés par la réforme**. Ils poursuivent l'ancien cursus jusqu'en 2026-2027 avec l'acquisition de leur diplôme d'État de sage-femme. **Les arrêtés du 19 juillet 2011 et du 11 Mars 2013 organisent les études sage-femme Ancien Cursus** (ils seront caduque eu 2028)

Selon l'arrêté du 3 juillet 2024, relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en maïeutique, celles ci se composent de trois cycles:

Le premier cycle est sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits du système européen d'unités d'enseignements capitalisables et transférables («système européen de crédits-ECTS») et conférant le grade licence;

Le deuxième cycle est sanctionné par le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques. Il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits ECTS conférant le grade master;

Le troisième cycle est sanctionné par le diplôme d'État de docteur en maïeutique. Il est délivré après la soutenance avec succès d'une thèse d'exercice. Le diplôme d'État de docteur en maïeutique s'acquiert par la validation des six domaines de compétences.

Le référentiel de formation est basé sur **une approche par compétences**. Il comporte un socle fondamental de sciences médicales générales spécifique au 1er cycle, un parcours personnalisé et 6 domaines de compétences professionnelles:

- domaine prénatal: assurer le suivi médical de la grossesse;
- domaine pernatal: assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance;
- domaine postnatal: assurer le suivi médical de la période postnatale;
- domaine gynécologique: assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception, et la promotion de la santé sexuelle et reproductive;



– domaine recherche: adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique;

– domaine générique: agir en professionnel de santé publique, médical et responsable.

Ces compétences sont exprimées en situations professionnelles. Elles sont déclinées en capacités, **selon une trajectoire de développement progressif sur les 3 cycles**. Elles nécessitent la mobilisation de ressources internes, de ressources externes et la combinaison de connaissances et d'habiletés professionnelles et personnelles.

Le parcours personnalisé se compose d'unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par la structure de formation, ou des unités d'enseignement libres proposées par l'étudiant et validées par la structure de formation: projet professionnel, parcours master recherche ou autre double-cursus, engagement étudiant, international, disciplines non strictement médicales...

Le parcours personnalisé représente au minimum 10 % du total des enseignements.

Les étudiants effectuent **un service sanitaire** dans les conditions prévues au titre VII du livre préliminaire de la quatrième partie du code de la santé publique.

Formation avec accès santé : Non

Objectifs

Le socle fondamental : Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en séméiologie clinique et paraclinique, de physiologie, de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de développer des compétences en lien avec les soins généraux, de construire la relation de soin, et de développer une démarche réflexive. Les UE associées sont :

SÉMIOLOGIE, PHYSIOLOGIE ET PATHOLOGIE DES SYSTÈMES D'ORGANES, PROCESSUS INFECTIEUX, PHARMACOLOGIE GÉNÉRALE, FORMATIONS AUX GESTES D'URGENCE, SOINS GÉNÉRAUX

1. Domaine prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse, ce domaine est présent dans les 3 cycles

- Compétence 1 : Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal # UE ASSOCIÉE SUIVI DE GROSSESSE À BAS RISQUE
- Compétence 2 : accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité # UE ASSOCIÉE ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE NAISSANCE
- Compétence 3 : Assurer en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire # UE ASSOCIÉE APPRENTISSAGE CLINIQUE

2. Domaine pernatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

- Compétence 4 : Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né # UE ASSOCIÉE NAISSANCE EUTOCIQUES
- Compétence 5 : Accompagner l'instauration des interactions précoces parents-enfants # UE ASSOCIÉE ACCOMPAGNEMENT DE LA PARENTALITÉ
- Compétence 6 : assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques perpartum # UE ASSOCIÉE APPRENTISSAGE CLINIQUE

3. Domaine Postnatal : assurer le suivi médical de la période postnatale

- Compétence 7 : Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale et de suivi néonatal # UE ASSOCIÉE SUIVI MÈRE-ENFANT À BAS RISQUE
- Compétence 8 : Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal et en animant des séances de soutien à



la parentalité # UE ASSOCIÉE ACCOMPAGNEMENT DE LA PARENTALITÉ

- Compétence 9 : Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant, en les dépistant, en participant à leur prise en charge # UE ASSOCIÉE APPRENTISSAGE CLINIQUE

4. Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

- Compétence 10 : Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne # UE ASSOCIÉE SUIVI GYNÉCOLOGIQUE
- Compétence 11 : Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse # UE ASSOCIÉE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE
- Compétence 12 : Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence et en participant à l'assistance médicale à la procréation # UE ASSOCIÉE APPRENTISSAGE CLINIQUE

5. Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

- Compétence 13 : Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles # UE ASSOCIÉE RECHERCHE
- Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthiques scientifiques # UE ASSOCIÉE RECHERCHE

6. Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

- Compétence 15 : participer à la politique de santé publique en prévenant, en dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage # UE ASSOCIÉE SANTÉ PUBLIQUE

- Compétence 16 : Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être # UE ASSOCIÉE COMMUNICATION HUMANITÉS SOCIÉTÉ ÉTHIQUE LÉGISLATION
- Compétence 17 : Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique # UE ASSOCIÉE COMMUNICATION HUMANITÉS SOCIÉTÉ ÉTHIQUE LÉGISLATION

Parcours personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation, elles s'inscrivent au sein de la formation et dans un parcours recherche : elles ont proposées par la structure de formation # UE ASSOCIÉES D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES ET /OU RECHERCHE MUTUALISÉES AVEC L'UFR SANTÉ

Organisation

Contrôle des connaissances



1. Les principes

Les enseignements sont répartis par domaines, auxquels sont attribués des compétences regroupées par Unité d'Enseignement. Des éléments constitutifs des UE viennent composer ces UE. Les UE associées correspondent à tout ce qui concerne l'apprentissage clinique.

Pour le parcours personnalisé, les UE correspondent aux UE optionnelles et ou recherche librement choisies communes aux filières médecine, odontologie, pharmacie de l'UFR des Sciences de santé de Dijon



Les modalités d'évaluation comprennent la validation des UE, des EC UE et des apprentissages cliniques (UE associées) **sans compensation entre eux.**

Attention, certaines compétences seront appréciées parfois par regroupement si le sujet s'y rapporte (exemple, les compétences 1 et 4 pourront faire l'objet d'un temps d'évaluation commun). Chaque EC UE sera validé en fonction de la période d'enseignement.

Il nous faut distinguer l'évaluation des connaissances appréciée soit par des contrôles continus (CC) et/ou des contrôles terminaux (CT) et celle des apprentissages cliniques (AC) appréciée par simulation, ECOS, tutorat, stages. La compétence sera validée selon un mode combinatoire en tenant compte de l'évaluation des connaissances et de l'apprentissage clinique.

Les épreuves de seconde session sont organisées à l'issue des jurys de chaque semestre. Elles peuvent intervenir dans un délai minimum de 14 jours après la publication des résultats du jury du semestre selon le référentiel LMD. 

2. Les règles de validation et de capitalisation sont attribuées par domaines

-   **Socle fondamental, domaine recherche, générique, et parcours personnalisé** : À l'intérieur de l'UE, les EC UE se compensent entre eux. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes de chaque EC UE. Le semestre est validé si la moyenne générale des UE / EC UE du socle par les coefficients est supérieure ou égale à 10, si aucune des notes UE3, EC UE 2, 4, 5, 6, 10, 11, 13, 14, 15 n'est inférieure à 8/20, et si aucune des notes de l'**apprentissage clinique** n'est inférieure à 10/20.
-  **Domaines prénatal, pernatal, postnatal, gynécologique**

Les UE et les EC UE de chaque domaine doivent faire l'objet d'une **validation supérieure ou égale à 10/20, sans compensation entre les différents UE.**

Chaque domaine est affecté d'une valeur de crédits européens. Une UE est définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10/20.

 **3. Validation de la Maïeutique 2** : Elle s'effectue par la validation des semestres 3 et 4 sans compensation entre eux

Toutefois un étudiant ajourné en Ma2 pour les EC UE du socle fondamental pourra être autorisé à poursuivre avec **une dette de 2 EC UE au maximum.**

 **4. Validation de la Maïeutique 3 et de l'obtention du DFGSMa**

Elle s'effectue par la validation des semestres 4 et 5 sans compensation entre eux

Toutes les compétences seront validées en fin de cycle.

5. Le redoublement

L'absence d'une validation dans les **apprentissages cliniques ou une note inférieure ou égale à 10/20** dans les UE des domaines prénatal, pernatal, postnatal, gynécologique nécessitera un redoublement. En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau la totalité des stages qui sont de nouveau soumis à validation (art D 6153-99 -Décret 2016-1335 du 7 octobre 2016 relatif aux fonctions en milieux hospitalier et extra hospitalier des étudiants en maïeutique).

Admission

Conditions d'accès

Modalités d'accès à l'année de formation :

Sur sélection en ayant validé les épreuves du premier ou du second groupe du « parcours accès santé



spécifique » ou de la « licence accès en santé » et en ayant choisi le classement dans la filière maïeutique selon le nombre arrêté de candidats.

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme par la voie « passerelle » selon l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe, en deuxième ou troisième année des études de sage-femme.

Droits de scolarité

Droits nationaux niveau Licence

Et après

Poursuite d'études

Le diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques permet uniquement l'accès au second cycle des études de sage-femme en formation approfondie en sciences maïeutiques.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Véronique BERTAUX CHARVOLIN

✉ veronique.beraux-charvolin@u-bourgogne.fr

Contact scolarité

- **École de sages-femmes :**
2 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
21 079 DIJON
- **Directrice :**
Mme Véronique BERTAUX-CHARVOLIN
- **Assistantes de formation :**

Jeanne BRIVOIS - Anaïs JUBLOT

03 80 39 66 06

- Ouverture: du lundi au vendredi 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30

Campus

 Campus de Dijon

En savoir plus

Sur la formation professionnelle et l'alternance :
SEFCA

 <https://sefca.u-bourgogne.fr/>



Programme

DFGMA2

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Socle Fondamental	Bloc						12 crédits
UE Sémiologie	UE		22h	2h			
UE Physiologie et pathologie des grands systèmes	UE		37h		2h		
EC UE Les grands systèmes du corps humain	Elément constitutif		25h				
ECUE Appareil cardio-respiratoire	Elément constitutif		12h		2h		
UE Processus Infectieux	UE		37h	10h			
ECUE Infections associés aux soins	Elément constitutif		7h	1h			
ECUE Agents Infectieux	Elément constitutif		30h	9h			
Domaine PER NATAL	Bloc de compétences		24,5h	3h			3 crédits
UE Naissances eutociques	UE		14,5h	1,5h			
ECUE Pédiatrie	Elément constitutif		14,5h	1,5h			
UE Accompagnement de la parentalité	UE		10h				
Domaine POST NATAL	Bloc de compétences		17h				2 crédits
UE Suivi mère-enfant à bas risque	UE		11h				
ECUE Obstétrique	Elément constitutif		2h				
ECUE Pédiatrie	Elément constitutif		9h				
UE Accompagnement à la parentalité	UE		6h				
ECUE SHS	Elément constitutif		6h				
Domaine Recherche	Bloc de compétences		3,5h	2h			1 crédits
UE Recherche	UE		3,5h	2h			
Domaine Générique	Bloc de compétences		11h	12h			3 crédits
UE Communication, Humanités, Société, Ethique et Legislation	UE		9h	12h			



ECUE Anglais	Elément constitutif	12h				
ECUE Santé Publique	Elément constitutif	9h				
Parcours personnalisé	Bloc	30h				3 crédits
UE Optionnelles ou recherche ou engagement associatif	UE	30h				3 crédits
Apprentissage Clinique	Bloc de compétences	12h	18h			6 crédits
Stages Cliniques	Stage					
ECOS	Elément constitutif					
Tutorat	Elément constitutif					
Simulation	Elément constitutif					

Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Socle Fondamental	Bloc		43h	3h			4 crédits
UE Physiologie et pathologie des grands systèmes	UE		43h	3h			
ECUE Tissus sanguins et immunitaires	Elément constitutif		25h	3h			
ECUE Reins voies urinaires	Elément constitutif		18h				
Domaine PRE NATAL	Bloc de compétences		28h	6,5h			3 crédits
UE Suivi des grosses à bas risques	UE		16h	2h			
ECUE Obstétrique	Elément constitutif		8h	2h			
ECUE Pharmacologie	Elément constitutif		8h				
Domaine PER NATAL	Bloc de compétences		10h	2h			1 crédits
UE Accompagnement de la parentalité	UE		6h	2h			
ECUE Pédiatrie	Elément constitutif		6h	2h			
Domaine POST NATAL	Bloc de compétences		4h	3h	1,5h		1 crédits
UE Suivi mère-enfant à bas risque	UE		4h	3h	1,5h		
ECUE Obstétrique	Elément constitutif		4h	3h	1,5h		
ECUE Pédiatrie	Elément constitutif						



Domaine Recherche	Bloc de compétences					2 crédits
UE Recherche	UE					
ECUE Santé publique	Elément constitutif					
Domaine Générique	Bloc de compétences	27h				5 crédits
UE Santé Publique	UE					
UE Communication, Humanités, Société, Ethique, et Législation	UE	27h				
ECUE SHS	Elément constitutif	27h				
Parcours personnalisé	Bloc	30h				3 crédits
Adaptation physio-comportementale	Matière	30h				
Histoire de la médecine	Matière	30h				
Médecine spiritualité religion	Matière	30h				
Tutorat	Matière					
Enjeux énergie, climat santé	Matière	30h				
Apprentissage Clinique	Bloc de compétences		8,5h			11 crédits
Stage Clinique	Stage					
Simulation	Elément constitutif					
Tutorat	Elément constitutif					
ECOS	Elément constitutif					

DFGMA3

Semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Domaine PRE NATAL	Bloc de compétences						3 crédits
UE Suivi des grossesses à bas risques : Obstétrique	Elément constitutif		11h	2h			
UE Suivi des grossesses à bas risques : Pharmacologie	Elément constitutif		11h				
Domaine PER NATAL	Bloc de compétences						4 crédits
UE Naissance eutociques : Obstétrique	Elément constitutif		22h	14h	3h		



Domaine POST NATAL	Bloc de compétences						2 crédits
UE Suivi mère-enfant à bas risque : Obstétrique	Elément constitutif	4h					
UE Accompagnement à la parentalité : SHS	Elément constitutif	18h	2h				
Domaine Gynecologique	Bloc de compétences						4 crédits
UE Suivi Gynécologique	UE	16h	10h				
Domaine Recherche	Bloc de compétences						1 crédits
UE Recherche : Santé Publique	Elément constitutif	2h	6h				
Domaine Générique	Bloc de compétences						2 crédits
UE Comm/ Humanités/Société.. : Santé Numérique	Elément constitutif						
UE Comm/Humanité/Société : Santé Publique	Elément constitutif	3h					
UE Comm/Humanité/Société : SHS	Elément constitutif	19h					
Parcours Personnalisé	UE						3 crédits
CLINIQUE	Bloc de compétences						11 crédits

Semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Socle Fondamental	Bloc de compétences						3 crédits
UE Physio et Patho des grands systemes : Génétique	Elément constitutif		19h				
UE Physio et Patho des grands systemes : Hormonologie	Elément constitutif		8h				
Domaine PRE NATAL	Bloc de compétences						3 crédits
UE Suivi des grossesses à bas risque : Obstétrique	Elément constitutif		4h	2h			
UE Accompagnement du projet de naissance : Obstétrique	Elément constitutif		7h	9h			
UE Accompagnement du projet de naissance : Santé Publique	Elément constitutif		4h				



Domaine PER NATAL	Bloc de compétences			1 crédits
UE Naissances eutociques : Obstétrique	Elément constitutif	2h	8h	
Domaine POST NATAL	Bloc de compétences			3 crédits
UE Suivi mère-enfant à bas risque : Obstétrique	Elément constitutif		3h	
UE Suivi mère-enfant à bas risques : Pédiatrie	Elément constitutif	30h		
Domaine Gynecologique	Bloc de compétences			2 crédits
UE Santé sexuelle et reproductive	UE	20h		
Domaine Générique	Bloc de compétences			1 crédits
UE Comm/Humanité/Société : Anglais	Elément constitutif		14h	
Parcours Personnalisé	UE	30h		3 crédits
CLINIQUE	Bloc de compétences			14 crédits